

[Texte]

hire. I think women's status in the job market is related to these problems. I really do.

Mrs. Mitchell: Right. I wanted to just mention a case that you are probably familiar with, having had a connection with Media Watch, I understand. It occurred in Vancouver; however, I do not recall the specific quote. There was a broadcaster named doug Collins who was on contract to station CKBU. He was not on permanent staff; he was on contract. He did a commentary where he referred to the Media Watch people in a very violent way and said that, as far as he was concerned, if there were a war against the Russians, he thought they should be put in the front lines to be raped—the first people that would be raped or something to that effect.

Of course, there was a tremendous outcry from women's groups but also from the public in general. He in turn said that he was being facetious, but it was a very violent form of facetiousness. Now, many of us objected, first of all, at the level of the local station . . . They said, well, he was not on staff and that commentators had the right to their own opinions, and their reaction was to offer Media Watch the right to refute this. Media Watch, I think quite rightly, said that raping of women was non-debatable. They refused to go on to refute this, and I think they were quite right. We then asked this local station to apologize, which they did not at that time. We then went to the CRTC, because this contravened the regulations under the Broadcasting Act, and certainly they objected to this incident. Subsequently Collins was discontinued at that station. I wonder if you could, thinking of that example, give us some practical suggestions about how this could be prevented in the future.

Dr. Percival: I think that is a frightening example of the problem, to start with. I am not sure whether that show was live or taped. To some extent, I guess my answer would vary, depending on that. If, for example, it were live, I would recognize that there was nothing the station could do about the fact that it went on the air, except that they could have immediately apologized for it. But if it were taped, I would think, if there were clear regulations preventing abusive comment of women, which we do not have right now—we have abusive comment about other groups but not about women in the television and radio regulations—he could have been told before it was ever aired that that violated the regulations. It would not be broadcast. Either he could rewrite his commentary or it would simply not be aired. Certainly he could not have said the same thing about any other group without the station being so appalled that, as I said, if they had seen it in advance, they would never have aired it, or they would have immediately afterwards apologized, because they would have known that it was unacceptable if he had said that about any

[Traduction]

l'on souhaiterait embaucher. Selon moi, la situation de la femme sur le marché du travail est très liée à ces problèmes. Je le pense vraiment.

Mme Mitchell: D'accord. J'aimerais tout simplement mentionner une affaire que vous connaissez sans doute, puisque, si j'ai bien compris, vous avez eu certains rapports avec *Media Watch*. Cela s'est passé à Vancouver, mais je n'ai pas tout le détail. Il y avait un présentateur du nom de Doug Collins avec lequel la station CKBU avait passé un contrat. Il ne faisait pas partie du personnel permanent; il avait été embauché sous contrat. Il a fait quelques commentaires assez violents au sujet des membres de *Media Watch*. Il a dit entre autres qu'en ce qui le concernait, si jamais il y avait une guerre contre les Russes, il aimerait que ce soient ces personnes qui soient envoyées les premières au front pour être violés . . . que ces personnes devraient être les premières à être violées, ou quelque chose du genre.

Ces déclarations ont bien sûr soulevé tout un tollé de la part de groupes féminins, mais également du public en général. Il a répondu que cela n'était qu'une blague, mais c'était une blague de nature plutôt violente. Or, nous avons été nombreux à protester auprès de la station locale . . . Mais les représentants de la station nous ont dit qu'il ne faisait pas partie du personnel, que les commentateurs et présentateurs avaient droit à leurs propres opinions, et ils ont réagi en offrant à *Media Watch* l'occasion de contre-attaquer. *Media Watch* a, je pense, très bien répondu en disant que le viol de femmes n'était pas une question discutable. Le groupe *Media Watch* a refusé de contester les propos du commentateur sur les ondes, et je pense qu'il a eu tout à fait raison. Nous avons par la suite demandé à la station locale de s'excuser, mais elle a refusé au départ. Nous avons donc contacté le CRTC, car cela allait à l'encontre des règlements prévus par la Loi sur la radiodiffusion, et les gens du CRTC ont manifesté leur désapprobation face à cette affaire. Le contrat de Collins n'a pas été renouvelé. A partir de cet exemple, pourriez-vous nous donner des idées pratiques sur ce que l'on pourrait faire pour éviter que pareille chose ne se reproduise à l'avenir?

Mme Percival: Pour commencer, j'aimerais dire qu'il s'agit là d'un exemple très effrayant du problème. Je ne sais plus très bien si cette émission était enregistrée ou si elle passait en direct. Je suppose que ma réponse varierait, dans une certaine mesure, en fonction de cela. Si, par exemple, l'émission passait en direct, je serais prête à reconnaître que la station n'aurait rien pu faire, sauf s'excuser. Mais si l'émission était enregistrée, j'imagine que s'il existait des règlements clairs interdisant que l'on fasse des commentaires abusifs au sujet des femmes—règlements qui n'existent pas à l'heure actuelle—les règlements sur la télévision et la radiodiffusion interdisent que l'on fasse des commentaires abusifs au sujet d'autres groupes, mais il n'y a encore rien pour protéger les femmes—on aurait pu lui dire, avant que l'émission ne soit diffusée, que son contenu violait ces règlements. Dans ce cas, l'émission n'aurait pas été diffusée. Il aurait eu le choix entre récrire ses remarques ou voir l'émission annulée. Il est évident qu'il n'aurait pas pu dire la même chose au sujet d'un quelconque autre groupe sans que les responsables de la station en soient si bouleversés que, comme je l'ai dit, s'ils en avaient eu connaissance à l'avance, ils